

# BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE

18 RUE DIDEROT - BP 30 ---- 13632 ARLES

TEL 96.41.36

Première série - N° 6

PRIX 3 F.

Bulletin trimestriel - Septembre 1972



# Programme

Nous reprendrons le programme publié par M. H. Dauphin, dans le bulletin n° 1 de la Société des Amis du Vieil Arles.

- 1 — Publication d'un bulletin.
- 2 — Démarches et campagnes pour le classement de monuments non encore classés.
- 3 — Démarches et campagnes pour l'achat d'immeubles ou vestiges intéressants.
- 4 — Démarches et campagnes pour l'exhumation de monuments enfouis.
- 5 — Démarches et campagnes pour le dégagement de monuments de certaines constructions parasites.
- 6 — Démarches et campagnes pour la restauration des monuments.
- 7 — Démarches et campagnes pour la réparation des monuments.
- 8 — Commission des fouilles au service du conservateur des musées.
- 9 — Lutte contre l'abus général de l'affichage.
- 10 — Sauvegarde des noms typiques des rues, quartiers, boulevards.
- 11 — Publication de guides catalogues de chaque musée.
- 12 — Embellissement de la ville et mise en valeur des sites et monuments
- 13 — Demander la création d'un prix d'Arles à l'instar du prix de Rome.
- 14 — Aide aux musées existants et aux créations nouvelles.
- 15 — Organisations d'excursions, cours, conférences, visites commentées.
- 16 — Faciliter la réunion de congrès archéologiques.
- 17 — Aide au Syndicat d'initiative.
- 18 — Sauvegarde des monuments non classés et de biens particuliers.
- 19 — Concours pour les jeunes des écoles.
- 20 — Amélioration du gardiennage des monuments.
- 21 — Restitution d'œuvres ou de monuments détenus par ailleurs.
- 22 — Mesure contre le vandalisme.
- 23 — Encouragement du folklore arlésien.

Pour répondre aux préoccupations actuelles, nous ajouterons :

- 24 — Documentation des constructeurs : propriétaires et entrepreneurs
- 25 — Publicité au bénéfice des réalisations réussies restaurations et améliorations.
- 26 — Inventaires des éléments constituant le patrimoine artistique secondaire de la ville d'Arles ; niches, porte anciennes, vieux hôtels.
- 27 — Collaboration avec tous les organismes qui travaillent à la sauvegarde de la Vieille Ville.

En bref : **INFORMER - ENCOURAGER – COLLABORER**

**pour**

**DÉGAGER - PROTÉGER - RESTAURER**

**le patrimoine historique et esthétique arlésien.**

# SOMMAIRE

Dialogue avec nos lecteurs	page 1
Lorsque Arles était port de mer (suite)	page 3
Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps	page 7
Les premiers conciles d'Arles	page 8
Contes du Pays d'Arles La cuite du Mas de Sassy	page 10
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 12
Sonnet à Mistral	page 20

# BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE  
18 RUE DIDEROT - BP 30 - 13632 ARLES - TEL 96.41.36

## Dialogue avec nos lecteurs

— **BULLETIN** : Nombreux sont nos lecteurs qui ont manifesté leur étonnement, justifié d'ailleurs, devant l'irrégularité de la parution de notre bulletin. Tout en leur présentant nos excuses, nous tenons à les informer de la cause première des retards en question

Depuis de longs mois nous nous efforçons, en effet, d'obtenir le tarif préférentiel accordé aux imprimés par l'administration des P.T.T.

La constitution du dossier, les va-et-vient de ce dossier entre les différents services publics intéressés nous faisaient reporter sans cesse l'espoir d'aboutir et la faiblesse de nos moyens financiers nous imposait de recourir le moins possible à la distribution par porteur comme nous avons dû le faire à plusieurs reprises. Ce tarif vient enfin de nous être accordé ! Nous serons donc, à l'avenir, plus exacts aux rendez-vous trimestriels de notre bulletin.

— **RESTAURATION DE LA GENOUILLADE** : Un grand pas a été accompli dans cette tâche. Monsieur VAN MIGOM, architecte des Monuments historiques, a bien voulu nous faire bénéficier d'un important crédit qui a permis à une équipe de maçons spécialistes de procéder aux ultimes travaux de restauration intérieure et extérieure des murs de la chapelle. (par le procédé du sablage notamment). Qu'il en soit chaleureusement remercié ici, au nom de tous ceux qui soutiennent notre action et des jeunes qui ont tant fait pour la Genouillade.

Il reste à terminer l'aménagement des abords de la chapelle et tout sera prêt pour l'inauguration de cette restauration.

Nous vous tiendrons au courant, en temps utile, de la date de cette cérémonie, à laquelle, nous pensons, vous viendrez nombreux,

— **ACTIVITÉS DIVERSES DE NOTRE ASSOCIATION** : Nous participons déjà aux travaux de la commission extra municipale de la circulation. La municipalité nous a également invités à faire partie des commissions de la bibliothèque et de la culture ; et la sous-préfecture, de celle de la protection de la nature.

Nous faisons appel à tous ceux de nos membres qui seraient intéressés à ces travaux et qui pourraient être suffisamment disponibles de bien vouloir se faire connaître d'urgence.

Par ailleurs la municipalité, à qui nous adressons nos vifs remerciements, a bien voulu prendre en considération notre proposition de remettre en honneur les anciens noms des rues habituellement empruntées par les touristes. De nouvelles plaques placées sous celles qui existent actuellement viendront concrétiser cette initiative. Ainsi le passé renaîtra au coin des vénérables pignons de notre chère cité.

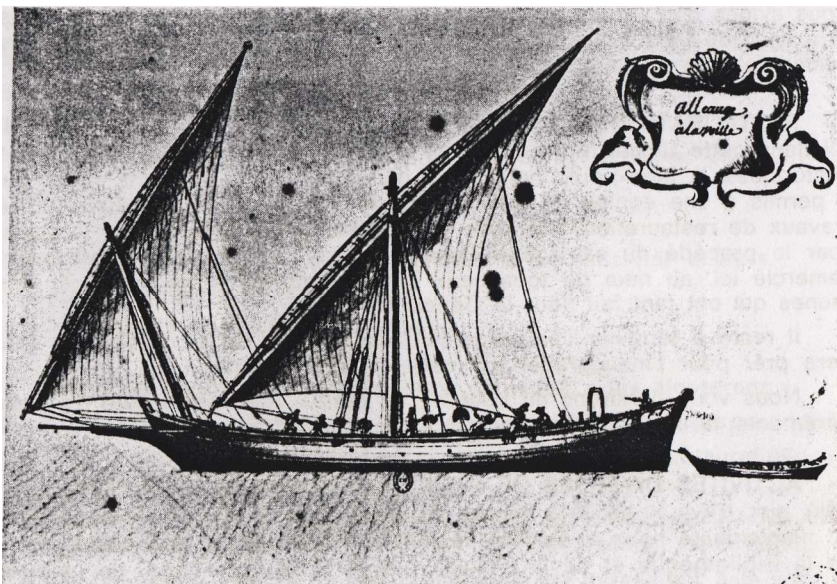
— **CONSERVATION DU CACHET DE LA VIEILLE VILLE** : Nous avons constaté avec une grande satisfaction que l'EDF a procédé à l'enlèvement des fils électriques et des consoles de ses installations dans une vingtaine de rues de la ville les plus fréquentées par les touristes. Nous présentons nos félicitations à tous ceux qui ont participé à ces travaux. Désormais les circuits électriques sont souterrains et nos vieilles rues retrouvent peu à peu leur cachet d'antan.

Tels sont, amis lecteurs, les sujets qui ont appelé notre attention ces derniers temps.

Ne manquez pas de nous saisir de vos suggestions pour que notre action soit de plus en plus efficace.

Merci à l'avance.

Le vice-président : **M. BAILLY**



**Allège d'Arles**  
Extrait de l'album de Jouve (XVII<sup>e</sup> s.)  
Musée de la Marine, Marseille.

# Lorsque Arles était port de mer (suite)

## CHAPITRE II — LE MOYEN ÂGE

### — LE HAUT MOYEN ÂGE

L'activité maritime et fluviale d'Arles ne s'arrêta pas avec la fin de l'Empire romain. À vrai dire, quand finit l'Empire ? Surtout dans nos régions romanisées, la notion d'appartenance romaine et méditerranéenne subsistera bien longtemps encore après le départ du dernier empereur de Rome. Cette activité se poursuivit jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle avec la même importance, mais elle décrivit sensiblement par suite, à la fois, des atterrissements rendant la navigation de plus en plus difficile, au moins dans les lagunes et les bras secondaires du Rhône (qui allaient devenir des « bras morts ») et de l'accroissement du tonnage des navires. Elle se poursuivra cependant pratiquement, avec des hauts et des bas, sans interruption jusqu'à nos jours.

Posons quelques jalons.

Au début du IX<sup>e</sup> siècle, THÉODULE, évêque d'Orléans, parlait avec emphase, mais sur un fondement de vérité, en ces termes du commerce arlésien :

« (on trouve dans notre ville) des objets en cristal, des perles d'Orient, des pièces d'or frappées de caractères arabes, des étoffes arabes de couleurs variées, ornées de figures d'animaux et de grands cercles, tissus précieux autant par l'habileté du dessin que par la richesse du coloris. On y vendait des cuirs de Cordoue blancs et rouges, de l'encens d'Arabie, de l'ivoire de l'Inde, des figures de griffons importés d'Asie, des baumes de Syrie... »

Nous retrouverons la même nomenclature, développée et étendue aux produits en provenance des régions nordiques, dans le beau poème de Jean MICHEL sur LA FOIRE DE BEAUCAIRE, écrit sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

### — LA FOIRE DE BEAUCAIRE

Cette activité du port d'Arles se continuera durant tout le Moyen Âge, même quand la Foire de Beaucaire sera au sommet de son rayonnement. Il convient de dire au moins un mot de cette célèbre foire, qui fut pour l'Occitanie et la Méditerranée toute entière ce que les FOIRES DE CHAMPAGNE étaient pour la France d'oïl et les régions avoisinantes qui, à part l'Angleterre, faisaient, du reste, comme la Provence, partie du Saint Empire germanique. (1)

Ce fut d'abord la situation de ville-frontière de Beaucaire qui prépara son avenir. Ce fut ensuite la destruction d'Arles, ou tout au moins son affaiblissement par diverses invasions, les Sarrasins, les Wisigoths, les Ostrogoths, toutes du reste n'étant pas aussi dévastatrices qu'on pourrait le supposer, qui amena une diminution parfois presque totale de son activité économique. La responsabilité

---

(1) — Consulter « LA FOIRE DE BEAUCAIRE », par M. CARRIÈRES et P. MARÉCHAL, institut d'études occitanes, Toulouse, 1950.

de ces dévastations et de ces ruines incombe, en effet, aux seuls Francs. Beaucaire, par contre, située plus en amont, dans l'intérieur des terres, solidement protégée par son piton fortifié et épaulée par le château de Tarascon tout voisin, ne pouvait que profiter de cette situation. C'est ce qui arriva.

Arles fut reconstruite, ses remparts fortifiés. Elle avait toujours un rôle à jouer, et elle devint « tête de ligne » sur le Rhône tout en demeurant arrière-port maritime, lieu de transit.

Mais Beaucaire devenait le siège définitif de la foire qui se tenait, on le sait, à l'occasion de la fête de la Sainte Madeleine, le 22 juillet (2).

Cette foire, où se rencontraient des commerçants venus de Flandre, de Gascogne, de Catalogne, de Savoie, de Languedoc, du Maroc, du Levant, des diverses régions du monde méditerranéen, et en premier lieu des cités italiennes voisines dura et prospéra... jusqu'à l'établissement du chemin de fer, durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Et si elle subsiste encore, ce n'est plus qu'à titre symbolique, sous la forme d'une « kermesse », sans aucun caractère commercial, ce rôle étant repris toutefois, avec éclat, par la FOIRE DE MARSEILLE.

### — L'AMIRAUTÉ DE PROVENCE

Durant le Moyen Âge, à la suite notamment des croisades, qui furent un temps de navigation intensive, la marine s'organise en Méditerranée ou plutôt se réorganise. En effet, la tradition maritime, héritée des Phéniciens, s'était poursuivie peu ou prou sans interruption. Un « aggiornamento » devenait nécessaire. Catalogne, Languedoc, Provence n'étaient pas étrangers à ces activités et participèrent à cette remise à jour. C'est alors qu'apparut la dénomination d'AMIRAL, mot d'origine arabe (3) qui désigna, au départ, tout chef d'escadre. C'est ainsi que Louis IX emploie ce terme dans une transaction conclue en 1246 avec les Génois.

Mais la signification de ce terme se précisa rapidement. En 1327, Pierre de MIÈGE ou de MÈGE est, le premier, pourvu de la charge d'amiral de France – mais dans la partie de « l'hexagone » qui dépendait du domaine royal. En Guyenne, le titre d'amiral apparaît pour la première fois en 1295, et cette juridiction se développera parallèlement à celle de l'amirauté de France. En Bretagne, ce sera encore différent, pour les raisons politiques que l'on sait.

Quant à la Provence, l'établissement de cette charge, réalisé par Charles II, est déjà prévu par l'art. 45 de la Transaction conclue entre Charles I<sup>er</sup> d'Anjou et Béatrice de Provence, en date de 1257. On relève dans divers documents de cette époque les noms de deux marins provençaux, Guillaume CORNU et Barthélemy BONVIN, qui portèrent le titre d'amiral.

---

(2) Jour anniversaire du Massacre de Béziers (22 juillet 1209) par les soldats de Simon de Montfort.

(3) AMIRAL, abréviation de « Amir al bah'r » ou de « Amir arrah'l », le commandant en mer, ou le commandant du convoi maritime. (M. SOUARAH, L'ISLAM ou L'ÉVOLUTION DE LA CULTURE ARABE, Alger, imp. Carbonel, 1953).

Mais c'est de Charles II, nous l'avons dit, que date véritablement l'acte de naissance de l'amirauté de Provence. En 1293, Richaud de LAMOIGNON, chargé de la garde des galères et de l'arsenal de Marseille, est nommé amiral des comtés de Provence et de Forcalquier. Il n'entrera cependant en fonction que le 4 octobre 1297.

Cette organisation, en avance sur celle du royaume de France, subsistera après le rattachement de la Provence à celui-ci (1481) dont nous aurons l'occasion de reparler.

Dans cette organisation, Arles aura sa partie à jouer, car notre ville deviendra le siège d'une subdivision de l'amirauté provençale.

Alors que, sur le reste du rivage méditerranéen, la compétence de l'amirauté ne s'étend que sur une bande littorale relativement étroite, celle de l'amirauté d'Arles sera beaucoup plus étendue et différemment calculée. Ce siège comprendra tout d'abord, le long de la côte, une étendue de sept ou huit lieues (à vol d'oiseau) qui le mène depuis le Galéjon de Fos, à l'est, jusqu'au Grau dit Nau, à l'ouest, lieu à partir duquel commencent les plages de l'amirauté d'Aigues-Mortes, en Languedoc. Mais ce qu'il y a de particulier pour Arles, c'est que ce siège ne s'étend pas seulement en largeur, mais aussi en profondeur. Nous avons ici une amirauté aussi bien fluviale que maritime, et ce qui en fait l'importance, ce ne sont pas tellement les côtes déshéritées de Camargue, mais bien le trafic maritime du Rhône, lequel demeure dans sa compétence jusqu'au point où remontent les bateaux de mer ; ainsi son ressort se prolonge — à l'intérieur des terres jusqu'à Tarascon et Beaucaire, à une distance de sept ou huit lieues de la mer. (4)

Il sera intéressant, afin de situer exactement la place d'Arles dans cette organisation, d'en donner le schéma général, du moins en ce qui concerne les provinces occitanes. D'après EXPILLY (5), les diverses amirautés se trouvaient rattachées aux parlements siégeant dans l'arrière pays. Nous aurons ainsi :

**Parlement de Bordeaux :**

Amirautés de : Bordeaux, Bayonne, Marennes, au nord de la Gironde.

**Parlement de Toulouse :**

Amirautés de : Agde, Aigues-Mortes, limitrophe de celle d'Arles, Cette, selon l'ancienne orthographe, Collioure, Narbonne, Mahon, ressortissant au Conseil souverain de Roussillon.

**Parlement de Provence :**

Amirautés de : Antibes, Arles, La Ciotat, Fréjus, avec siège à St Tropez, Marseille, Les Martigues, Toulon.

---

(5) J.M. DAVID, L'AMIRAUTÉ DE PROVENCE ET DES MERS DU LEVANT, Marseille, imp. Ged, 1942.

(4) Dictionnaire des Gaules et de la France, par l'abbé EXPILLY, 1762.



Le Comté de Nice ne dépendait pas alors de la Provence.

En gros, cette répartition durera jusqu'à l'Empire, et elle sera conservée après l'annexion de la Provence au royaume de France et, nous le verrons plus loin, les visées centralisatrices de Richelieu.

### — L'ANNEXION

Nous arrivons au moment le plus dramatique de notre histoire, à ce moment capital, crucial, et dont, en notre XX<sup>e</sup> siècle finissant, nous subissons encore les incalculables conséquences.

Le 11 décembre 1481, Charles III légua le comté de Provence au roi de France, Louis XI. Avec, il est vrai, ce que certains historiens appellent une « supplication », et que nous considérons, avec Frédéric Mistral, comme la condition « sine qua non » de notre rattachement au reste de l'hexagone. Le roi de France acceptera la déclaration du Parlement d'Aix, en 1483, de « se donner d'un cœur franc au Roy de France et de le supplier de recevoir les Provençaux en bons et fidèles sujets, les laissant vivre dans leurs statuts, coutumes, libertés et privilèges, avec l'assurance d'en être jamais désunis et séparés de couronne, à laquelle ils prétendoient être invinciblement attachés, **NON COMME UN ACCESSOIRE AU PRINCIPAL, MAIS COMME UN PRINCIPAL À UN AUTRE PRINCIPAL** ».

Comme le souligne J. M. DAVID, il n'y a pas d'annexion à proprement parler, mais seulement juxtaposition – comme aujourd'hui encore le président de la République française est également coprince d'Andorre...

Et c'est très important, je le répète...

Sans doute, n'y a-t-il plus en Provence d'amirauté proprement dite, les fonctions d'amiral étant remplies par le Grand Sénéchal, mais la chose subsistera pratiquement, et ce, nous l'avons dit, jusqu'à Richelieu. C'est ainsi que l'amiral de France n'aura aucun droit sur le littoral provençal.

Bien plus, nous constaterons que, par lettres de provision en date du 20 octobre 1572, donc après l'annexion, le maréchal de TAVANNES sera désigné comme « amiral et lieutenant général pour le Roy aux mers du Levant, costes et isles maritimes de Provence et Languedoc » ; ce qui marque, entre autres, l'amointrissement de la côte du Languedoc, de plus en plus ensablée, et qui ne retrouvera une certaine importance qu'après la construction – fort laborieuse – du port de CETTE.

### — POUR L'ANECDOTE

Pour clore ce chapitre d'une manière anecdotique, nous rappellerons que, le 7 décembre 1436, le Roi René, venant de Lyon, débarqua à Arles, avec sa suite. Il devait se rendre à Aix, puis à Marseille en vue de son entrée solennelle dans cette ville. Ces voyages par eau étaient alors chose naturelle et fréquente.

Rappelons également que saint Nicolas, dont la dévotion était et est toujours grande en Lorraine puisqu'il devait en devenir le patron, était chez nous celui des

mariniers du Rhône, dont la piété, relève F. Mistral dans son « Poème du Rhône », était aussi vive que pittoresque. Son culte se célébrait dans de nombreuses chapelles riveraines du fleuve, dont une subsiste encore à SERRIÈRES, transformée en musée. On trouve un autre musée du Rhône à Tournus, et une salle entière du Museon Arlaten est consacrée à cette navigation.

Dans ces musées, une pièce frappe particulièrement l'attention : c'est la CROIX MARINIÈRE. Chaque bateau avait la sienne, confectionnée par tout l'équipage, mais avec du bois ramassé dans le Rhône au hasard des voyages. Le capitaine se chargeait du Christ et chaque marinier sculptait un des instruments de la Passion. Chaque bras de la Croix, enfin, supportait un fanal qu'on allumait, la nuit tombée, bien que la navigation fluviale ne se pratiquât que de jour. La croix marinière occupait la poupe du bateau, et l'effigie de St Nicolas, la proue.

Cet usage, d'origine très ancienne, perdura jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

(À suivre)

**Marcel CARRIÈRES**, membre de l'Académie d'Arles

## Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps

Évolution des noms à travers les âges  
(d'après des plans anciens de 1871 et de 1743)

1971	1871	1743
Arc Constantin (rue de l')	Châtaignes (rue des)	Jacobins (planet des)
Arènes (rue des)		
- rue du Forum-rue Balechou	Castillon (rue)	Castillon (rue)
- rue Balechou-Rond-Point des Arènes	Loinville (rue)	Loinville (rue)
Aristide Briand (rue) :		
- rue du 4 Septembre-rue Raspail	Bouchet de Faucon (rue)	?
- Rue Raspail-Rond-Point des Arènes	Barally (rue)	Barally (rue)
Augustin Tardieu (rue)		
Bac (rue du)	Saint-Paul (rue)	Saint-Paul (rue)
Balechou (rue) :	Bac (rue du)	Robiac (rue)
- rue des Suisses-rue des Arènes	Lombards (rue des)	Combet (rue)
- rue des Arènes-rue Nicolay		
- rue Nicolay-rue de la Calade	Saint Ambroise (rue)	Boursard (rue)
Balzac (rue)		
Balze (rue)	Saint Vincent (rue et place)	
Barbes (rue)	Sainte-Thérèse (rue) Paix	?
Baret (rue du)	(rue de la) Trissemoutte (rue)	Jésuites (rue des)
Barremes (rue)	Baret (rue du)	Trissemoutte (rue)
	Barremes (rue)	Barri (rue du)
		Saint-Andiol (rue)

# Les premiers conciles d'Arles

An 314 — Un an seulement après l'Édit de Milan qui, mettant fin aux persécutions, permettait aux chrétiens de célébrer librement et publiquement leur culte au nom de la liberté de conscience (« nous avons décidé d'accorder aux chrétiens comme à tous les autres, la liberté de pratiquer la religion qu'ils préfèrent » déclaraient Constantin et Licinius), un an donc après cette décision historique, se réunissait en Arles le premier grand concile de l'Église d'Occident, sous la présidence de l'empereur d'Occident, Constantin, celui que l'on appellera plus tard « Le Grand ».

Consécration officielle, assimilés aux dignitaires de l'empire, les évêques et leur suite bénéficiaient des voitures de la poste impériale pour se rendre de leur résidence au lieu fixé pour le concile. Ainsi, furent représentés en ce qui concerne le seul territoire de la Gaule, un grand nombre d'évêchés : Arles, Vienne, Trèves et Cologne, Marseille, Vaison, Orange, Apt, Nice, Bordeaux, Lyon, Autun, Rouen et Reims.

La séance inaugurale, tenue en présence de l'empereur, le 1<sup>er</sup> août de l'année 314 de notre ère, fut présidée par l'évêque d'Arles Marinus, homme de confiance de l'empereur qui l'avait déjà envoyé en mission à Rome, l'année précédente, pour régler un conflit épineux, celui des Donatistes.

Révoltés plutôt qu'hérétiques, les partisans de l'évêque numide, Donat, (Donatus en latin) portaient en guerre contre un certain nombre de prêtres qualifiés par eux de « trahisseurs », autrement dit accusés d'avoir abandonné l'Église au moment des persécutions ! Fondées ou non, ces accusations, accompagnées de violence, menaient les provinces d'Afrique, où était né le mouvement, tout droit à la guerre civile.

Voilà pourquoi Constantin, douloureusement affecté par l'échec de toutes les tentatives de conciliation, même celle du pape de Rome, n'avait vu d'autre issue que la réunion d'une vaste assemblée représentative de tout l'Occident chrétien ; on possède la lettre dont voici un extrait (« Je déclare à Votre Excellence que je considère comme une faute de prendre à la légère des querelles de ce genre, car de telles choses pourraient, non seulement exciter les hommes contre mon autorité, mais encore provoquer à mon encontre la colère de la Divinité Suprême, puisque c'est elle qui m'a confié le gouvernement du monde tout entier »), qui prescrivait au vicaire d'Afrique (gouverneur civil) d'envoyer à Arles avant le 1<sup>er</sup> août de l'année 314, une délégation de chaque parti antagoniste ; les frais de déplacement seront à la charge de l'État. Ainsi, le grand concile réuni par ses soins, pourra juger en connaissance de cause.

Finalement les Donatistes devaient être condamnés, et leurs revendications rejetées, ce qui d'ailleurs ne devait pas rétablir la paix des esprits dans les provinces africaines...

Retenons en tout cas, pour la petite histoire, que c'est le concile d'Arles qui, le premier, a débattu de la fixation uniforme de la date de Pâques pour tous les chrétiens.

Quoiqu'il en soit, la date de 314 marque une étape décisive dans l'histoire de l'Église : pour la première fois, celle-ci apparaît au grand jour comme un corps constitué, fortement hiérarchisé, mais elle apparaît aussi, et ce sera un des aspects du césarapisme voulu par Constantin, comme l'auxiliaire du pouvoir dont le rôle sera d'aider le souverain à maintenir l'ordre en rétablissant la paix dans les esprits, et de contribuer à l'unité de l'empire en défendant l'unité doctrinale.

Moins d'un demi-siècle plus tard, c'est un des fils de Constantin le Grand, Constance II, qui se trouve à Arles, après y avoir fait une entrée triomphale, dans le style des cérémonies pompeuses qui se déroulaient autrefois du Forum au Capitole !

Mais à l'époque qui nous occupe, Rome n'est plus capitale de l'Empire et les fastes se déroulent ailleurs, au gré des empereurs itinérants du Bas-Empire.

An 353 — Constance II, revenu en hâte des provinces orientales a définitivement vaincu l'usurpateur Magnence, meurtrier de son frère Constant. La Gaule est rentrée de nouveau dans l'Empire. Voilà pourquoi l'empereur célèbre le triomphe de ses armes.

Mais Constance II est aussi un dévot : son premier soin sera de réunir un nouveau concile impérial. Motif : rétablir l'unité de doctrine. En effet, l'Église cherche encore sa voie, elle est victime de crises internes dues à la prolifération de l'Écriture et aux sectes qui en découlent. En Orient, la doctrine d'Arius, prêtre d'Alexandrie (Égypte), théologien remarquable qui n'hésitait pas à affirmer que Dieu le Père, seul, est Dieu au sens complet du terme ; d'où l'établissait le principe de la subordination du Fils au Père, de sorte que toute tentative visant à faire du Fils l'égal du Père était taxée par lui d'hérésie et de crime contre la vraie foi. L'arianisme donc semble devoir l'emporter, Constance lui-même est favorable aux Ariens. Aussi voudrait-il faire plier le clergé d'Occident fermement attaché à la doctrine dite « orthodoxe » définie par les canons de Nicée et nettement opposé sur ce point à l'Église d'Orient. Comme son père, Constance II pensait que l'unité religieuse était une des conditions de la paix intérieure de l'Empire. D'où la réunion du second concile d'Arles, réuni en cette même année 353 sous la présidence de l'évêque local Saturninus et en présence de l'empereur en personne. Rien de décisif cependant, ne devait sortir de ces nouveaux débats, d'autant que Constance lui-même, pressé par de trop nombreuses nécessités, avait dû rejoindre sans tarder, ses lointaines provinces orientales et sa non moins lointaine capitale de Constantinople.

Ainsi à deux reprises, au cours de ce IV<sup>e</sup> siècle pendant lequel était né l'Empire chrétien, la ville d'Arles était apparue comme la métropole religieuse de la Gaule.

Ce n'était pas l'effet du hasard. À cette époque, souvent désignée du nom de Bas-Empire, l'antique **Arélas** avait pris une importance qu'elle n'avait jamais eue auparavant.

Son port fluvial et maritime connaissait une grande prospérité, ses remparts en faisaient une place forte de valeur, et surtout, les séjours fréquents de la Cour, à partir du règne de Constantin, avaient fait de la Cité une « ville impériale », c'est-à-dire, une des capitales provinciales de l'Occident ; sans nul doute, la plus importante après Trèves.

Aussi, le poète Ausone – contemporain de cette époque – pouvait-il ranger Arles, Arles la Double, en raison de son extension de part et d'autre du Rhône, parmi les villes illustres de l'Empire.

**G. GROSSI,**

Professeur d'Histoire

Président des Amitiés helléniques de Perpignan

# La cuite du Mas de Sassy

Le Rhône étant maintenant canalisé et son débit régularisé par des barrages, les inondations du fleuve sont moins fréquentes et moins dramatiques qu'autrefois. Je n'en veux pour preuve que cette histoire authentique que me raconta un jour mon grand-oncle. Ici, heureusement, l'humour tempère quelque peu le drame.

C'était au cours des grandes inondations de 1896. Depuis plus d'une semaine toutes les terres qui s'étendaient entre le Rhône et les digues protectrices étaient recouvertes par les eaux limoneuses du fleuve, et les mas situés dans cette vaste étendue que l'on appelle « les Ségonnaux » étaient cernés par les eaux. Quant à leurs habitants ils étaient menacés de famine. Serret étant ingénieur municipal, ce fut lui qui fut chargé de ravitailler la population de la zone sinistrée.

Il partit le lendemain, dès l'aube, dans une barque remplie à ras bord de charcutailles et de pains de six livres. Elle était conduite par deux intrépides rameurs. Deux conseillers municipaux, Coulet et Fardin, accompagnaient le convoi. Après mille difficultés et des efforts surhumains, car le courant était très violent, ils parvinrent vers dix heures au premier mas en détresse et la distribution commença. Vers trois heures de l'après-midi, il ne restait plus à secourir que le mas de Sassy dont le joli pigeonnier se dressait au milieu des champs recouverts d'eau. En s'approchant, on vit les habitants du mas faire de grands signes. Ils s'étaient réfugiés dans les combles du mas.

Il fut difficile d'aborder : le courant, les tourbillons, les troncs d'arbres ainsi que mille autres épaves rendaient l'accostage périlleux. Enfin, après plusieurs tentatives vouées à l'échec, ils parvinrent à amarrer l'embarcation à l'une des fenêtres du premier étage et, chargés de provisions, ils montèrent au grenier. Ils déposèrent la nourriture devant les gens du mas qui n'avaient pas encore soufflé mot, tout en disant : « Courage, braves gens ! Voilà de quoi manger ». Mais laissons la parole au héros de l'histoire :

« Quelle ne fut pas ma stupéfaction de voir qu'ils ne bougeaient pas. Je répétais :

— Mais mangez donc !

Comment que nous mangions, s'exclama le « bayle » avec un large sourire, mais nous n'avons pas faim. Tenez, regardez !

Et il ouvrit une grande armoire où l'on apercevait de superbes jambons, un confit d'oie appétissant, du pain de ménage en abondance, des chaînes d'aulx, des petits oignons au vinaigre, de plantureux saucissons, des jarres d'olives, du fromage fait à la ferme...

À la vue de ces victuailles pantagruéliques je restai bouche bée de longues minutes. Soudain le bayle et « la tante » (servante) du mas, comprenant nos regards brillants de convoitise que nous étions à jeun depuis fort longtemps, nous invitèrent à nous asseoir et à manger un petit morceau.

Aussitôt la table se couvrit d'un grand nombre d'assiettes où l'on apercevait des tranches de jambon, du saucisson à l'ail, des anchois aux câpres, des olives piquées ou à la picholine, sans oublier le vin du mas et l'inévitable carthagène. Sans attendre la fin du discret bénédicité récité par la tante, nous attaquâmes les provisions étalées sur la table.

Eh bien, au risque de passer pour le dernier des goinfres, je dois avouer qu'une demi-heure plus tard il n'y avait plus une miette dans nos assiettes. Soudain le bayle, qui était à nos petits soins, se tourna vers la tante et lui dit :

— Mai lou cachat, Margarido... l'avè oublida.

— O ! es veraï, dit-elle, et courant aussitôt vers le garde-manger, elle y prit un pot de ce fromage pétri, fermenté et piquant que l'on appelle « cachat » dans la vallée du Rhône et dans les Alpes. Elle le posa sur la table avec deux bouteilles de vin cuit. Le cachat c'est comme le « chile » mexicain, il altère à faire boire le Rhône. Aussi le vin cuit d'Aix-en-Provence ne fut-il bientôt plus qu'un souvenir.

Je dois ajouter à ma grande honte, que cet exploit bachique fut pour nous le coup de grâce à tel point que j'eus toutes les peines du monde à me lever. Heureusement une lueur de raison filtra à travers les vapeurs qui m'embuaient le cerveau et me rappela au sentiment du devoir.

Malgré les supplications des gens du mas, justement inquiets de nous voir repartir dans l'état fâcheux où nous étions, tout le monde prit congé. Après des prouesses acrobatiques pour monter dans la barque, les amarres furent larguées. Ce que nous ne savions pas c'est qu'une foule d'Arlésiens nous attendaient au débarcadère de la place Lamartine. Tout le monde voulait voir et applaudir les « sauveurs des Ségonnaux ».

Arrivé à ce point du récit, Serret ne voulait jamais en dire plus. Mais je sais ce qu'il lui arriva.

Ayant remarqué parmi l'assistance Sophie, une jolie veuve de la rue Vernon qu'il aimait en secret et qu'il se proposait d'épouser, il la « reluqua » tellement qu'il manqua le bastingage et tomba dans l'eau froide au milieu des rires énormes des Arlésiens.

**R. GARAGNON**

# Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE - II -

DE LA CONQUÊTE ROMAINE AU ROYAUME D'ARLES

Datation	<b>ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET EN PROVENCE</b>
30 av. J.-C.	<p data-bbox="409 325 863 371"><b>Chapitre - I - Arles et la Provence à l'heure romaine (suite et fin)</b></p> <p data-bbox="344 384 931 719">Par la volonté de César, qui l'affectionnait tout particulièrement (comme l'empereur Constantin plus tard) et par l'action d'Auguste le premier empereur, Arles va devenir l'une des plus belles cités du monde romain. Ses remparts qui, de la hauteur du Rhône, enserrent un espace excluant le bourg neuf et le quartier de la Roquette, mesurent de 1700 à 1800 mètres. Deux grandes rues (decumanus) la traversent d'ouest en est (entre le théâtre et les Arènes et dans le prolongement de la rue de la Calade) en direction du Forum. Une autre (cardo) va du nord au sud à travers notre place de la République. Parallèlement à ces deux grandes artères tout un quadrillage est formé par des rues secondaires.</p> <p data-bbox="344 730 931 991">On construit un forum, centre religieux et social de la ville, qui comprend d'importants entrepôts (cryptoportiques), un théâtre, un peu plus tard, un amphithéâtre (arènes), de la taille de celui de Nîmes, un cirque le long du Rhône, à cheval sur l'actuel canal d'Arles à Bouc, pour les courses de chevaux et de chars, un splendide arc de triomphe (disparu entièrement), deux temples dédiés à Diane et à la bonne déesse (l'ancienne Artémis des Grecs – à l'emplacement actuel de l'église de la Major), des thermes (sous l'actuelle bibliothèque).</p> <p data-bbox="344 1002 931 1075">Le quartier actuel de la Roquette est habité par des pêcheurs et des mariniers. Le port d'Arles connaît une intense activité.</p> <p data-bbox="344 1086 931 1267">La ville s'étend en outre sur le territoire actuel de Trinquetaille (appelé Gallica, nom conservé au quartier du Galègue). Entre les deux quartiers, circule un bac (probablement à la porte du port, au bout de la rue Tour du Fabre). Mais il existe un pont, fait de deux arches en pierre et d'un tablier posé sur des bateaux entre ces arches (au bout de la rue de l'Amphithéâtre).</p> <p data-bbox="344 1278 931 1378">Enfin, longeant la voie Aurélienne à l'entrée de la ville s'étend un immense cimetière qui deviendra plus tard la nécropole célèbre des Alyscamps, les Champs-Élysées des Romains.</p>

En 30 av. J.-C. — Mort d'Antoine et de Cléopâtre en Égypte après la prise d'Alexandrie par Octave. Retour à Rome d'Octave qui y fête son triomphe. L'Égypte devient province romaine.



Légionnaire romain, armé de la lance et du bouclier et couvert d'une cuirasse à bandes.

Remparts romains d'Arles achevés seulement en 16 av. J.-C.

Théâtre d'Arles commencé en 30 av. J.-C. et achevé vraisemblablement en 20 ou 15 av. J.-C.

Construction d'un palais du Prétoire sur l'emplacement de l'actuelle bibliothèque.

Statue mutilée de Mithra découverte sur l'emplacement du cirque en 1592. Mithra initialement Dieu perse du Soleil, adopté ensuite par les Parthes, était à Rome le Dieu des légionnaires qui voyaient en lui le protecteur des forces armées. Il était généralement représenté luttant contre un taureau.



Arles est en outre alimentée en eau potable par un aqueduc venant des Alpilles du Nord, puis plus tard probablement par un autre qui alimentera en priorité la meunerie de Barbegal. Cette eau arrive en ville en conduite souterraine (sous l'église de la Major actuelle) jusqu'à un château d'eau qui la distribue en ville et même à Trinquetaille (par des tuyaux de plomb en siphon à travers le fleuve). Les eaux usées étaient évacuées par des égouts dont le principal s'étendait sous le decumanus. Notre ville devait, à l'époque, offrir un beau spectacle avec ses monuments en pierre de Fontvieille tout blancs abritant de magnifiques statues de marbre, à l'ombre des arcades et des colonnes surmontées de splendides chapiteaux.

27 av. J.-C.

Auguste organise, alors la province de « Narbonnaise » qui acquiert une importance primordiale pour la paix de l'Empire romain. Narbonne en est la capitale ; on y célèbre le culte de Rome et le temple d'Auguste est, comme à Rome, desservi par les Flamines.

Fréjus reçoit le nom de « Forum Julii Octavanorum Colonia Pacensis Classica » (en honneur de César et des vétérans de la ville légion).

Aix (aquae Sextiae Salluviorum, capitale des Saliens) devient « Colonia Julia Augusta Aquae Sextiae » et sera la première station thermale de notre pays

Nîmes nommée « Colonia Nemausus », comme Arles, Fréjus et Orange (Arausio) se couvre de monuments magnifiques.

Glanum, vieille cité ligure, puis grecque et sanctuaire vénéré devient une belle ville romaine avec théâtre, forum, thermes et temple. De même Vasio (Vaison).

Ainsi toutes les villes de la Narbonnaise recevront plus ou moins l'empreinte indélébile de la civilisation romaine (citons encore Valence, Riez, Apt, Carpentras et Carcassonne).

Une mention toute spéciale doit être faite pour Vienne dont César avait fait depuis 45 ans av. J.-C. un vaste entrepôt de réserves de toutes sortes pour ses troupes. Vienne occupait en effet sur le plan géographique une place aussi importante qu'Arles. Cette ville possédait entre autres monuments, un magnifique théâtre, (plus grand que celui d'Orange) des thermes très importants où

En 27 av. J.-C. — Octave devient empereur et prend le nom d'Auguste.

**Les Gaules deviennent « LA GAULE ».**

**La Gaule est organisée en trois Provinces :**

- **L'Aquitaine, de la Narbonnaise à la Loire,**
- **La Lyonnaise, entre la Loire et la Seine,**
- **La Belgique au nord confine à la Germanie.**

**Lugdunum (Lyon) devient la capitale de ces trois Provinces**

Des villes nouvelles remplacent les anciennes agglomérations indigènes, telles Trèves et Autun (Augustodunum), qui deviendra l'une des plus belles cités de la Gaule avec son théâtre de vingt mille places et ses arènes qui surpassent celles d'Arles et de Nîmes venant immédiatement après le Colisée de Rome en importance.

Parallèlement à cette organisation administrative, la Gaule est dotée par Auguste d'un vaste réseau routier reliant Arles à Cologne en passant par Lyon d'où part une route qui rejoint l'Italie par les Alpes. Une autre route traverse horizontalement la France jusqu'à Saintes en passant par Langres. Une autre encore monte jusqu'à Boulogne.

Construction du premier aqueduc amenant à Arles l'eau du nord des Alpes.

Construction du premier Panthéon de Rome qui fut détruit par un incendie en 80 après J.-C.

On fait remonter à cette époque la tête de la statue d'Auguste portant la barbe, qui devait orner le sanctuaire du forum d'Arles dédié au culte de l'empereur, ainsi qu'un bouclier de marbre de 0,96 cm de diamètre qui est la copie de Clipeus d'Or remis en 25 av. J.-C. à Auguste par le Sénat de Rome.

Construction de la Maison Carrée de Nîmes.

Autels d'Apollon et de Diane provenant du théâtre d'Arles ainsi que la tête de la statue

20 av. J.-C.

fut trouvée une splendide Vénus accroupie (au musée du Louvre actuellement), un énorme temple dédié à Auguste, un cirque et des temples de moindre importance dédiés à Jupiter, à Mars, à Janus, à Mithra à Castor et Pollux.

Comme Arles, elle présentait un faubourg luxueux sur la rive droite du Rhône.

À partir de cette époque, la vie de la Provence comme celle de toute la Narbonnaise reste calme malgré les événements qui agitent Rome tout au long du règne des empereurs et malgré les révoltes de quelques peuples gaulois, provoqués par certaines exactions de l'occupant romain.

**PREMIER SIÈCLE  
APRÈS  
JÉSUS-CHRIST**

La Provence va donc profiter pendant près de trois siècles de la « Pax Romana ». L'administration romaine assure la justice et l'enseignement du latin. Certes elle perçoit l'impôt, distribue des terres aux vétérans des légions, mais en contrepartie, laisse aux populations indigènes, le choix de leurs sénateurs locaux, de leurs prêtres et de leurs délégués aux assemblées provinciales.

Le réseau routier et les transports fluviaux connaissent une extension remarquable.

Nombreux sont les volontaires qui s'engagent dans les légions de l'armée du Rhin, chargée de contenir les Barbares en dehors de la Gaule (avantages que représentaient le droit de cité romain, le pécule et le lot de colonisation pour la retraite).

En 19 av. J.-C. — Agrippa achève la pacification de l'Espagne qui est aussi divisée en trois provinces : la Tarragonaise, la Bétique, la Lusitanienne. Mais si la paix romaine s'étendait à toute la Gaule, une région frontière, les Alpes, entre l'Italie et la Narbonnaise, résistait encore à l'emprise romaine. Auguste reprit la pacification de cette région inachevée par César. Elle ne fut terminée qu'en 14 après J.-C., année de la mort d'Auguste.

18 av. J.-C. — Agrippa co-régent d'Auguste poursuit la lutte contre les Germains et les Sicambres

La puissance romaine devait en effet se heurter, au nord de la Gaule, à une importante formation de peuples que les historiens (Tacite notamment dans sa « Germania ») désignent sous le nom de Germains.

Ces populations n'occupaient mille ans environ avant J.-C. que la presqu'île danoise et la région de Hambourg. C'étaient essentiellement les Angles et les Saxons.

Au début de notre ère ils débordent le Rhin et leur habitat englobe la Belgique, les Pays-Bas à l'ouest, et à l'est l'Allemagne, la Pologne, au sud l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Hongrie. Ils comprennent un grand nombre de tribus dont les Lombards, les Goths, les Vandales, les Marcomans, les Suèves, les Turons, les Chérusques, les Sicambres, les Trévires, les Éburons, les Bataves, les Frisons. On connaît leur civilisation par les récits des auteurs romains et par des cadavres bien conservés trouvés dans les marais

de Livie, la tête et le torse colossal de la statue d'Auguste et surtout la fameuse Vénus d'Arles (actuellement au musée du Louvre à Paris alors que la plupart des magnifiques produits des fouilles des monuments d'Arles sont dans les musées de la ville).

Le Pont du Gard ravitaillant Nîmes en eau est construit vers 19 av. J.-C.

L'amphithéâtre d'Arles commencé vraisemblablement en 15 av. J.-C. n'aurait été probablement achevé que vers 80 après J.-C.

Entre 7 et 6 av. J.-C. fut construit le Trophée de la Turbie pour commémorer la victoire sur les 45 peuples des Alpes qui avaient résisté aux légions romaines.

La Provence comme toute la Gaule d'ailleurs, n'est pas pour Rome une colonie de peuplement. L'interpénétration de la civilisation latine et de la civilisation celtique se fait uniquement par l'intermédiaire des officiers, des administrateurs, des marchands, des colons et des professeurs romains. C'est ainsi que va naître la civilisation gallo-romaine. Notre région sera à la tête de cette civilisation par l'importance de ses villes et l'évolution de ses populations.

Le trait le plus important de cette civilisation est l'adoption d'une langue nouvelle : le latin (certes très différent du latin que nous connaissons par la littérature antique). Elle se répand peu à peu dans les villes notamment et est influencée quant à la prononciation surtout par le celtique. Par ailleurs de nombreux mots du vocabulaire celte demeurent. L'habillement gaulois subsiste ainsi que les croyances locales que les Romains respectent et tolèrent bien volontiers.

Une bourgeoisie naît et grandit, de plus en plus romanisée. L'artisanat sous toutes ses formes, expression du génie gaulois, se développe. Les premières corporations apparaissent dans nos régions. Les campagnes ne connaissent pas encore le village ; la population vit sur les domaines des grands propriétaires. Ces grands domaines sont l'une des principales richesses du pays. La culture de la vigne notamment prend une grande extension en Provence.

Enfin la vie spirituelle telle que la concevaient les Romains devient particulièrement florissante dans la Narbonnaise. L'esprit latin est si bien assimilé que la Gaule pourra sans difficulté l'imposer aux envahisseurs.

(condamnés à mort, exécutés par immersion).  
Après la mort d'Agrippa, Tibère, beau-fils de l'empereur Auguste franchit le Rhin et en 5 av. J.-C., à la suite de plusieurs traités avec les Germains, l'Empire romain s'étend jusqu'à l'Elbe. Mais la situation se dégrade peu à peu et les armées romaines se retirent d'abord sur la Weser (basse Saxe et Westphalie) puis sur le Rhin. À la mort d'Auguste, la « Germania » romaine, capitale Trèves, s'étend sur la rive gauche du Rhin entre ce fleuve et la Belgica.

**Cette époque marque l'apogée de l'empire romain qui, avec ses provinces et ses états vassaux, comprend toute la Gaule, une partie de l'Angleterre et le bassin méditerranéen. (Y compris l'Afrique du Nord et l'Asie Mineure jusqu'à la Mésopotamie, l'Arménie et l'Assyrie).**

**7 — 6 av. J.-C.**

**Naissance de JÉSUS-CHRIST à Bethléem. On sait qu'une erreur fut commise par Denys Le Petit écrivain ecclésiastique, en 522 ap. J.-C. dans le calcul des dates du règne d'Hérode, si bien que la naissance du CHRIST a été placée six à sept ans trop tard**

En 21 ap. J.-C. — Soulèvement de deux tribus gauloises, les Trévires et les Éduens. Elles sont écrasées par l'armée du Rhin.

En 68 ap. J.-C. — Nouveau soulèvement en Gaule. Tentative de sécession gauloise sous la conduite de Julius Vindex, gouverneur de la Province lyonnaise, pour échapper à la tutelle romaine ; mais cette action est vite abandonnée car seule l'armée romaine du Rhin assure la sécurité du pays.

Malgré ces quelques incidents la Gaule, où les rivalités de peuple à peuple ont cessé et toutes les provinces romaines d'ailleurs connurent une longue période de paix grâce à trois dynasties de bons empereurs romains :

- les Flaviens (70 à 96 après J.-C.)
- les Antonins (96 à 192 après J.-C.)
- les Sévères (197 à 235 après J.-C.)

**M. BAILLY**

**Erratum — C.F. Bulletin N° 5 page 20. L'emblème de la sixième légion romaine était le taureau et non le lion.**

Construction de la porte monumentale (dite arc) de Saint- Rémy.  
2 av. J.-C. - Inauguration du Forum d'Auguste à Rome

En 20 - Construction du théâtre et de l'arc de triomphe d'Orange.

En 29 - Construction du temple de Livie à Vienne ou plutôt transformation d'un précédent temple élevé au culte d'Auguste.

**(à suivre)**

## Sonnet à Mistral

Mistral, soupçonnez-vous qu'en écrivant Mireille  
Vous dispensiez au monde entier notre soleil,  
Des soirs d'apothéose aux horizons vermeils,  
Des clarines tintant près du pâtre qui veille ?

Vos vers en leur envol, tel un essaim d'abeilles,  
Dans la clarté d'un ciel à nul azur pareil  
Se sont éparpillés pour l'essor et l'éveil  
D'une fée endormie au pays des merveilles

Lors « Miréïo » la vierge au malheureux destin  
Dont l'amour tourmenté ne fleurit qu'un matin  
Quitta le mythe ancien pour entrer dans l'histoire.

Bien qu'ils fussent marqués par la fatalité  
Sur l'aride chemin de l'immortalité  
Deux jouvenceaux épris surpassèrent la gloire !

**Marguerite CORMIER-REYNE**

## **COMITÉ DE PARRAINAGE :**

Président d'honneur : M<sup>e</sup> Pierre FASSIN

Parrains :

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL

Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER

MM. Yvan AUDOUARD - Henri BOSCO - Jean-Paul CLÉBERT

Yvan CHRIST - Louis FÈRAUD - Charles GALTIER - Jean-Marie MAGNAN

Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Michael PATOUT

## **BUREAU :**

Président	M. Jean LANDRIOT
Vice-présidents :	M. Maurice BAILLY
Secrétaire générale :	M. Roger CORNILLON
Trésorier :	Madame NERI
Archiviste :	M. Jean-Pierre CALIZI
	M. René GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY

Secrétaire : Mme NERI

Section Jeunes : M. BOIRON

## **DEMANDE D'ADHÉSION**

NOM et prénom .....

Adresse

Profession .....

## **ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 10 F.**

Droit d'entrée :

Membre actif : 10 F.

Fondateur : 50 F.





Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 1972 — Imp. l'Homme de Bronze - Arles  
Directeur de la publication : M. Landriot